

Financement : les derniers réglages pour le dispositif spécial d'appui

- Le ministère des finances, Bank Al-Maghrib et le GPBM accélèrent la cadence pour être dans les délais.
- En plus du fonds de 6 milliards de DH, un travail d'ajustement de l'offre des banques est en cours pour s'assurer que les populations exclues du financement rejoignent le cercle ■ Les banques engagées et prêtes à faire des concessions sur les marges d'intermédiation et de commissionnement.

Dernière ligne droite pour le dispositif d'appui au financement des jeunes entrepreneurs et des TPME.

Un mois et demi après le discours royal (11 octobre) exhortant les banques à plus d'implication dans le financement de l'économie, les tractations vont bon train entre les parties chargées par le Souverain pour mener à bien ce chantier stratégique. L'objectif est clair : l'élaboration d'un programme spécial d'appui aux jeunes diplômés pour financer des projets d'auto-emploi, et la facilitation d'accès des TPME au financement bancaire. Selon des sources ministérielles, les trois parties qui doivent mettre en place ce dispositif, en l'occurrence le gouvernement, Bank Al-Maghrib et le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), mènent des réunions régulières pour arrêter les contours du mécanisme.

A partir du premier trimestre 2020, « nous aurons des dispositifs bien ciblés pour s'assurer que tous les opérateurs exclus du financement rejoignent le cercle et bénéficient de concours bancaires à hauteur de leurs besoins », informe Mohamed Benchaâbou, ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'Administration.

Il faut dire que chacune des trois parties prenantes fait sa part du travail, et de manière accélérée pour être dans les délais. A commencer par l'Exécutif. Un compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat », doté de 6 milliards de DH sur une durée de 3 ans, a été prévu dans l'actuelle Loi de finances 2020. Il est le fruit d'un partenariat entre l'Etat, Bank Al-Maghrib et le Groupement professionnel des banques du Maroc. Selon



le ministère des finances, ce fonds, créé en application aux hautes orientations de SM Mohammed VI contenues dans son discours à l'ouverture de l'actuelle session du Parlement, sera principalement destiné à soutenir les jeunes diplômés en leur facilitant l'accès aux prêts bancaires pour financer leurs projets, à appuyer les petites et moyennes entreprises opérant dans le domaine de l'export, notamment vers l'Afrique, et à permettre une meilleure intégration professionnelle et économique des travailleurs du secteur informel. Il est question également de prévoir un mécanisme de soutien ou de garantie adossé au fonds pour permettre aux banques de financer, sans réticence et conditions draconiennes, des populations jugées risquées.

« En dehors de ce fonds, nous sommes en train de voir avec le secteur la matrice du financement, notamment les opérateurs, les catégories et les secteurs peu servis par le crédit bancaire. Nous ajustons actuellement l'offre et ses caractéristiques pour

LORSQUE L'ON ANALYSE LES ORIGINES DES DIFFICULTÉS AUXQUELLES FONT FACE LA MAJORITÉ DES TPME, CE SONT SURTOUT DES PROBLÈMES DE FONDS PROPRES OU DE GOUVERNANCE

l'adapter au maximum aux populations cibles», explique le ministre.

Par ailleurs, l'Exécutif avance dans la mise en place d'un cadre de référence permettant aux petites et moyennes entreprises et aux entités similaires en phase de démarrage de prendre connaissance, puis d'assimiler l'ensemble des mécanismes et des mesures de soutien mis à leur disposition par l'Etat,

outre les actions engagées par le gouvernement pour améliorer l'efficacité et simplifier les procédures de ces mécanismes.

Du côté de Bank Al-Maghrib, le travail avance pour s'assurer de la régularité du dispositif dans son ensemble, sa pertinence économique et son respect des règles prudentielles. La banque centrale a participé à l'ensemble des réunions qui ont suivi le discours royal.

Pour sa part, le GPBM a témoigné de l'engagement du secteur bancaire pour atteindre les objectifs et à prendre les mesures qui s'imposent pour s'impliquer davantage dans ce chantier national. Il s'agira pour les établissements de crédit d'adapter leur offre de crédit, de l'élargir à des secteurs auparavant peu servis et de revoir leurs marges, à la fois de commissionnement et d'intermédiation à la baisse. Dans le secteur, les opérateurs sont conscients de leur mission et de la portée de la remontrance royale. Ils se disent prédisposés à faire des

concessions.

Cela dit, M. Benchaâbou explique que lorsque l'on analyse les origines des difficultés auxquelles font face la majorité des TPME, ce sont surtout des problèmes de fonds propres ou de gouvernance. Pour cela, il faut mettre le paquet sur les mécanismes de financement du haut du bilan pour consolider les assises financières et les fonds propres du tissu productif. Le ministre n'exclut pas que l'Etat devienne actionnaire dans des entreprises privées avec possibilité de sortie du tour de table sur un horizon moyen de 6 à 7 ans.

A ce titre, il n'y a pas que les banques qui sont concernées. D'ailleurs, le Souverain a appelé tout le système financier à s'impliquer dans la dynamisation du financement de l'économie. Le marché des capitaux notamment la Bourse des valeurs est concernée de par son rôle de financement en direct des acteurs de l'économie. Un marché dédié aux PME vient d'être créé, structuré en différents compartiments pour cibler différentes catégories de PME en leur proposant plusieurs produits de financement par le capital et la dette.

Aussi, les professionnels du capital-risque doivent-ils faire preuve de réactivité, étant donné que leurs offres sont particulièrement adaptées pour les nouveaux projets des jeunes et des TPME qui ont souvent besoin de capitaux dès leur lancement (capital-amorçage et capital-démarrage).

A noter, enfin, que le suivi de l'ensemble des actions du dispositif spécial se fera grâce à un comité tripartite d'évaluation périodique des réalisations mis en place entre le ministère des finances, Bank Al-Maghrib et le GPBM ■

NAOUFEL DARIF